agapé

Association genevoise d'actions préventives et éducatives

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

Pôle ambulatoire
AEMO (action éducative en milieu ouvert) : dispositif de soutien aux familles 0-18 ans
APE : 0-2 ans
AEMO petite enfance 0 – 2 ans.
AEMO de crise 12 – 18 ans

St-Vincent Enfants
Le foyer situé à Chevrens peut accueillir 16 enfants de 5 à 12 ans.

La Caravelle
L'offre de la Caravelle s'adresse à 9 adolescents de 14 à 18 ans.

St-Vincent Adolescents
Le foyer s'adresse à 9 adolescents de 12 à 18 ans.

Foyer de Salvan
Le foyer dispose d'un internat, d'une école et d'une structure de jour pour 32 filles et garçons, âgés de 5 à 18 ans.

Site internet : www.agape-ge.org

AGAPÉ – association genevoise d'actions préventives et éducatives - Route des Jeunes 9 - 1227 Carouge
Téléphone : +41 (0) 22 807 08 80 / Mail : administration@agape-ge.net

1. Mot des Coprésidents

Mesdames, Messieurs, chers ami(e)s,

10 ans déjà, seulement 10 ans ? L'AGAPé s'est construite sur ses valeurs propres tout en n'effaçant pas complètement le passé de l'ACASE et de l'AJETA. Elle est riche de ces histoires, pour autant l'AGAPé s'est forgé une identité unique, solide et reconnue dans le microcosme social genevois, voire romand.
L'année 2024 a été l'occasion de fêter mais surtout de poursuivre les nombreux engagements pris à tous niveaux.

Les membres du Bureau se sont réunis à 11 reprises. Yves Delessert les a rejoints en y amenant ses compétences juridiques et son expertise du monde éducatif. Quant à Damien Bonvallat il s'est retiré du Bureau après 10 ans d'un engagement sans faille : son calme, ses précieux conseils, sa sagesse manqueront aux débats ! par bonheur, on le retrouvera au comité !

Ressources humaines : les prestations augmentant avec, comme corollaire, l'arrivée de nouveaux collaborateurs, les tâches administratives s'amplifient et le secrétariat général subit une lourde charge. Notre administrateur a assumé cette année encore la fonction de RH avec tout ce qui lui incombe dans sa fonction initiale. Face à ce constat, il a été décidé de procéder à plusieurs engagements.

- Une secrétaire multisite a été engagée à 80%. Elle est active auprès des foyers genevois et du Secrétariat général.
- Une assistante de direction a commencé son activité à l'automne.
- Une ou un responsable RH devrait être engagé. Le recrutement est toujours en cours.
- Enfin, une procédure de recrutement a été lancée en fin d'année afin de trouver le/la successeur de Bernard Hostetter qui prendra une retraite bien méritée à l'été 2025.

Le Placement A Domicile, PAD : à partir d'une situation d'une fratrie de 4 enfants orientée à SVE, V. Parolini (VP) a eu l'idée d'un changement de pratique : l'éloignement géographique et la séparation de la fratrie du fait de l'âge, l'ont amenée à débattre avec la plateforme placement de l'adéquation de les placer à SVE. Elle a proposé un nouveau projet en 2 axes : l'un comprenant une partie observations durant 15 jours par l'intermédiaire du dispositif Compas (dispositif en vigueur à SVE ayant fait ses preuves) qui étudiera la faisabilité d'un placement à domicile. Si l'observation conclue à la possibilité de maintenir les enfants à domicile avec la présence d'une équipe éducative, les objectifs seront formalisés au même titre qu'un placement en institution. Cette offre a séduit les responsables du SPMi de sorte que l'engagement de 4 postes à 80% ont déjà été effectifs au printemps afin de suivre 2 situations. En octobre, la directrice du SPMi a proposé que l'AGAPé prennent 10 nouvelles situations et souhaité établir une convention au 1er janvier 2025. Toutefois VP a préconisé de recruter progressivement et d'arriver à ces 12 situations à fin 2025. Cette prestation deviendra à terme une 5ème entité au sein de l'AGAPé en comptant une trentaine de collaborateurs et par conséquent une nouvelle direction.

Ecole climatique de Boveau : une 6ème entité à l'horizon été 2026 !
L'AGAPé a été sollicitée par le directeur de l'DGOEJ, M. Sequeira, le DIP souhaitant externaliser l'école climatique de Boveau. Dans un premier temps, les membres du Bureau ont notifié l'intérêt de l'AGAPé tout en émettant des réserves. Lors de différentes séances, les réponses apportées ont conduit à valider la faisabilité de l'intégration de l'institution.
Au niveau des finances, le DIP couvre l'ensemble des charges financières inhérentes à la reprise de l'exploitation.

Concernant les RH, une coopération sera mise en place durant la transition jusqu'au transfert effectif. Le directeur actuel ayant annoncé son départ pour l'été 2025, un recrutement sera effectué. La personne sera engagée en CDD par le DIP, puis en CDI dès le transfert à notre association. Les conditions salariales restent inchangées, cependant le 2ème pilier sera moins favorable, le personnel ne pouvant rester affilié à la CPEG.
S'agissant des bâtiments, une expertise de l'OCBA mettra en évidence les travaux à effectuer avant le transfert. L'Etat de Genève en reste le propriétaire de sorte que tous les travaux concernant l'enveloppe et les aménagements fixes continueront à être à sa charge.
Au sujet des prestations, l'offre d'internat scolaire est maintenue, de même que l'accueil de 3 groupes de 6 enfants de 4 à 12 ans.
Lors de la séance du Comité du mois de décembre, ses membres ont donné mandat au Bureau de poursuivre les travaux d'intégration avec le DIP.
Pour mener à bien ce projet, le DIP a accepté d'octroyer à l'AGAPé un temps de travail pour un poste de chargé de projet.

Locaux : compte tenu des nombreux engagements au Secrétariat général et de l'arrivée du PAD, les locaux du 7ème étage du 9 route des Jeunes se sont révélés trop exigus. En fin d'année, les membres du Bureau ont pris l'option de louer des locaux, au 6ème étage, du même immeuble, de 300 m2. Après quelques travaux, ils seront prêts à accueillir les collaboratrices et les collaborateurs au printemps 2025.
Projet immobilier à la Villa Mathilde : ce projet devrait aboutir en 2028 et la villa serait démolie à l'été 2026. Des concertations ont eu lieu avec des représentants de l'ACASE et leur architecte. Marina Ceschel a donné un préavis positif concernant l'appartement du 1er étage qui accueillera le foyer SVA. Des m2 sont disponibles au rez de chaussée et l'AGAPé a pris une option pour ces locaux. Leur utilisation n'est pas encore définie tant les interrogations sont nombreuses, notamment la durée de la location à la route des Jeunes (l'immeuble est dans le périmètre du PAV et sera à terme démoli- le bail est valable jusqu'en 2029), le nombre de collaborateurs du PAD et de l'AEMO.

Vision et stratégie : les réflexions entamées en 2023 ont été concrétisées par la mise en avant de 3 axes stratégiques : gouvernance, gestions et prestations. Ceux-ci ont été repris dans des groupes de travail avec un thème supplémentaire : la communication. Il est rappelé que toutes personnes intéressées peuvent se joindre aux groupes de travail.
De plus, deux séances plénières ont réuni les membres du Bureau et ceux des directions où les échanges se sont poursuivis sous l'égide de Stéphane Jacquemet.

Fête des 10 ans : le 3 octobre, une centaine de personnes ont pris part à cette célébration, à la ferme du Lignon. La conseillère d'Etat, Anne Hiltpold a lancé les festivités par un discours reconnaissant et encourageant lors de l'apéritif. Les représentants des 5 institutions ont présenté leur production mettant en lumière les valeurs de l'AGAPé, soit par des panneaux photos, des audios ou de petits films. Un cocktail dînatoire a été servi dans la magnifique salle du 1er étage ; les participants ont pu s'y faire photographier en arborant de splendides accessoires ! et une sono a diffusé les morceaux choisis par les mélomanes. Sans oublier le bar à cocktail qui a remporté un franc succès !
La réalisation de cette fête a été permise grâce à un groupe de travail composé de Géraldine Gilliand représentant l'AEMO, Neyma Kronegg de SVE, Oana Tibucanu de Salvan, Florian Kurth de SVA et Axel Thévoz de la Caravelle. 3 membres du bureau ont complété l'équipe : les coprésidents et Y. Delessert. Que toutes et tous en soient ici remerciés !

Comité : lors de 4 séances, les membres du Comité ont suivi le développement des nouveaux projets, valider certains tel le PAD ou Boveau, échanger avec les directions. Certains se sont inquiétés de l'évolution de l'association, craignant pour le personnel une déstabilisation face à tous ces changements. Les directions et les membres du Bureau sont attentifs à ces risques et veillent à ne pas répondre à toutes les sollicitations, mais à stabiliser les nouvelles prestations avant toute chose.

Coprésidence :

Les coprésidents ont poursuivi les rendez-vous mensuels avec le secrétaire général dans des périodes de grand calme comme par temps maussade. Ces moments permettent de le soutenir et de partager les préoccupations en lien avec l'évolution de l'AGAPé.

Ils ont maintenu le lien avec l'AGOEER et instauré une rencontre régulière avec les présidents et SG de la FOJ et de l'Astural.

Ils ont eu l'opportunité de visiter le site de Boveau et d'y rencontrer son directeur et les différents acteurs impliqués au niveau de l'Etat, principalement ceux de l'OCEJ.

Ils ont également participé aux nombreuses séances de recrutement.

Lors de l'AG du 27 mai, Damien Bonvallat a officiellement quitté le Bureau et sa fonction de coprésident : l'occasion de l'honorer pour tout ce qu'il a apporté à notre association pendant ces 10 ans sans oublier les 2 ans de préparation au comité mixte ACASE / AJETA. Ce fut un plaisir de collaborer à cette fantastique aventure !

Conclusion :

Si l'année 2024 a été riche en événements, les 2 prochaines sont prometteuses !

Et sans la compétence des membres des directions, du Secrétariat général, des collaboratrices et des collaborateurs, du soutien des membres du Bureau et du Comité l'AGAPé ne serait pas cette association dynamique qui bénéficie d'une aura telle qu'elle est sollicitée par les différents partenaires.

Coprésidents 2024

Mireille GOSSAUER

Pierre-Yves AUBERT

2. Rapport du trésorier et présentation des comptes

Compte d'exploitation 2024

L'exercice se termine par un bénéfice de CHF 200'716 avant affectation. Par rapport à l'année 2023 et au budget 2024, il y a eu une forte augmentation des renforts, notamment à SVE pour des situations particulières et à Salvan ainsi que des facturations « Prisme ».
L'ambulatoire a vu ses comptes augmenter de plus de 50%. Nous avons également pu compter sur une augmentation de la compensation extra cantonale de plus de CHF 200'000 à CHF 543'952. Les charges de personnel ont augmenté de plus de 12% pour atteindre près de CHF 15'000'000. L'augmentation depuis le début du contrat de prestations, soit 2022 est de presque 30%.

Fonds affectés

Les fonds affectés « ACASE » et « AJETA » n'ont pas subi de modifications en 2024. En 2022, un fonds est constitué pour l'affectation du montant non restitué à l'Etat de Genève. En 2024, un montant de CHF 23'706 a été prélevé pour la formation (guidance interactive) et un montant de CHF 5'000 pour l'observatoire des politiques de l'enfance, de la jeunesse et de la famille. Le solde au 31.12.2024 est de CHF 37'406. Il faut saluer la démarche d'avoir pu profiter du montant non restitué à l'Etat de Genève pour offrir des formations aux collaborateurs. La dotation pour le projet de la « Villa des Cèdres » ayant à nouveau été plus importante que les dépenses, le fonds se monte à CHF 166'281. Le fonds affecté à la gestion des bénéficiaires a diminué de CHF 7'688 pour un montant au 31 décembre 2024 de CHF 104'739.

Bilan au 31 décembre 2024

Les actifs circulants se montent à CHF 1'875'210 et les actifs immobilisés à CHF 216'015 pour un total du bilan de CHF 2'091'224. Au passif du bilan, les capitaux étrangers à court terme se montent à CHF 1'078'306, le résultat du contrat de prestations 2022-2025 à restituer à CHF 35'988, les fonds affectés à CHF 803'451 et le capital de l'association à CHF 173'479.

Conclusion

Avec le bénéfice de cette année, le capital de l'association reprend des couleurs. L'augmentation conséquente de l'activité de l'AGAPé oblige à un renforcement de l'administration et le déménagement dans de nouveaux locaux. Lors du prochain contrat de prestations, nous ne devrions plus pouvoir bénéficier des compensations extra cantonales et certains foyers sont manifestement sous-dotés. Une réévaluation de la subvention sera donc indispensable. Une gestion financière analytique poussée devra être mise en place cette année afin de mieux suivre l'évolution rapide de l'association.

Je tiens à remercier une fois de plus toute l'équipe du secrétariat pour le travail conséquent accompli.

Barthélémy Roch, trésorier, le 15 mai 2025

3. Rapport du Secrétaire général

Le secrétariat général

2024 a encore été une année de transition pour le secrétariat général avec un volume de travail croissant lié à la mise en place de nouvelles prestations.

Le recrutement d'un RRH n'a pas pu se conduire dans l'année, maintenant une charge de travail importante sur les collaborateurs, en particulier notre administrateur. Une assistante de direction a rejoint l'équipe à l'automne. La formalisation du travail d'équipe et la mise en conformité de l'administration AGAPé doit permettre de sécuriser l'action éducative sans l'étouffer sous les procédures.

Structure et organisation AGAPÉ

L'année 2024 est marquée par une nouvelle équipe de direction. Mme Marina Ceschel engagée en tant que directrice du foyer de St-Vincent adolescents et du foyer de la Caravelle. M. Gerry ADE engagé en tant directeur du foyer de Salvan. Ils ont été accueillis et ont rapidement investi les complexités du fonctionnement institutionnel et associatif : entre autres, la gestion d'équipe, l'appartenance à l'association et les spécificités des prises de décisions participatives. Cela tout en ayant une priorité sur la mission de la protection des mineurs qui leurs sont confiés. Ces deux nouvelles directions, solidement accompagnées par les directions déjà présentes et les membres du bureau, ont su prendre leur rôle, sécuriser les équipes et faire face aux défis de leur fonction.

Chaque direction, avec leurs collaborateurs-trices respectifs, est allée à la rencontre des difficultés émergeantes dans leurs responsabilités et ont su développer des réponses alternatives :

- Posture éducative et adaptation du quotidien en lien avec l'apprentissage du jeune (préparation à la reprise scolaire)
- Soin porté à l'alimentation (effort sur les produits et la variété des menus)
- Gestion des dynamiques, traitement des violences entre résidents-es et/ avec les collaborateurs-trices, travail sur le relationnel
- Travail autour des besoins, développement de l'accompagnement « sur mesure » (lien individualisé, mise au vert, activités spécifiques)
- Réponses aux demandes de prestataires, au plus près de la demande
- Création de nouvelles modalités d'intervention en soutien des compétences parentales (Trinôme et Compas, Placement à domicile)
- Formation spécifique sur l'attachement et la guidance interactive

L'AGAPÉ organise son évolution d'une façon participative, la commission pédagogique permet de construire les projets, d'accompagner les réalisations et les difficultés. La démarche « vision et stratégie » s'articule en 4 groupes de travail : gouvernance, communication, prestation et gestion. Ces deux instances permettent une pratique réflexive au niveau de la mission et de la gestion de l'association.

Relations institutionnelles et partenariats

Au niveau des Institutions Genevoises d'Education (IGE), une mise en commun des besoins en dotation éducative et d'encadrement a abouti à un travail de fond sur le besoin en personnel éducatif et d'encadrement en IGE. Le subventionnement devra être adapté pour le prochain Contrat de prestation. Ce travail comprend la prise en compte des diversités entre foyers, des directives cantonales et fédérales, des besoins et des nouvelles réalités dans l'accompagnement des mineurs (déscolarisation, familles précarisées, maltraitances familiales, droits de visite et travail de famille).

Ce travail de fond est précieux pour différencier les temps de l'encadrement quotidien, la vie collective, l'accompagnement de référence, le travail avec les familles et avec le réseau. Les normes d'encadrement ont été discutées, prises en compte et explicitées. Ces besoins en dotation ont été qualifiés, l'OCEJ présentera ce travail au DIP pour définir le montant du subventionnement.

La Cour des comptes a publié le rapport n°190 relatif aux mesures de soutien à la parentalité proposées aux parents d'enfants placés. Ce rapport est librement consultable sur le site de la Cour : https://cdc-ge.ch/publications/n190-evaluation-des-mesures-de-soutien-a-la-parentalite-proposees-aux-parents-denfants-places/ . La Cour des comptes a mis en évidence l'importance d'effectuer un travail avec les parents dont le mineur est placé, que cela soit sous forme de droit de visite, d'entretiens familiaux et de cohérence en travail de réseau entre professionnels. Le parent doit être pris en compte, au-delà de sa vulnérabilité ou ses défaillances. La protection des mineurs évolue, le déplacement du mineur doit être assorti d'objectifs explicités et compris par les intéressés, d'un travail de réseau qui favorise la continuité du suivi. L'accompagnement doit être axé sur les besoins du mineur et son évolution. Ces paradigmes sont actifs dans les entités de l'AGAPé. Ce travail pédagogique personnalisé demande de sortir des habitudes. Sa mise en œuvre reste dans certaines situations une réelle prouesse. Ceci est particulièrement visible dans les accompagnements « sur mesure » développés dans les situations difficiles. Le besoin peut aussi se définir en amont en développant une évaluation avant l'intervention, qu'elle soit entre partenaires ou lors du besoin d'un renfort éducatif. Ce travail est régulièrement repris en interne à l'AGAPé et avec les partenaires. Les réflexions et les conclusions d'HARPEJ se poursuivent avec le programme de législature du DIP, FR 17, concernant la consolidation du dispositif de la protection des mineurs.

Nous avons été sollicités par l'OCEJ pour la reprise de l'Ecole Climatique de Boveau (ECB), école avec un internat pour 18 enfants de 4 à 12 ans, se situant au-dessus d'Aigle et faisant partie du dispositif de protection de l'enfance genevois ; notre savoir-faire au niveau du placement de mineurs à distance et la pédagogie actuelle de l'AGAPé se rapprochant de l'actuelle pédagogie de l'ECB. Plusieurs synergies seront à mettre en perspectives. Le comité a donné son accord dans sa séance de décembre. La transition est prévue en 2026.

Remerciements

Ceci sera mon dernier rapport annuel pour l'AGAPé. J'ai tenté de donner quelques axes et points forts de l'année 2024, j'aimerais ici remercier tous les collaborateurs-trices, et les membres de l'association pour ce que nous avons fait ensemble. J'ai découvert la force du collectif et également le soutien en situation de vulnérabilité. L'AGAPÉ est une institution apprenante, où chacun est convié à développer son engagement et ses compétences. La remise en question, la décision partagée, la réflexivité et la formation sont les éléments qui me semblent essentiel pour le développement réflexif du professionnel. Nous ne sommes pas responsables de la situation des personnes qui nous sont confiées, cependant nous avons tous œuvrés pour permettre à ces situations de se mettre en mouvement et si possible vers une meilleure autonomie et un meilleur estime de soi !

Je souhaite que l'AGAPé poursuive son évolution. Je remercie Véronique pour son engagement au poste de secrétaire générale et lui souhaite plein succès dans cette belle mission !

Bernard HOFSTETTER, Secrétaire général

4. Rapport d'activité du Pôle ambulatoire

Pôle ambulatoire - AEMO – APE (AEMO petite enfance) – AEMO de crise – PRISME

Introduction

À la suite du départ du directeur de PRISME à fin 2023, les prestations ambulatoires sont réorganisées au 1er janvier 2024 en une seule entité, le Pôle ambulatoire. Ainsi, PRISME (2 EPT), l'AEMO classique (12 EPT), l'APE (AEMO petite enfance) (3.5 EPT) et l'AEMO de crise (3.5 EPT) sont sous la responsabilité d'une seule direction. Dès le début 2024, nous avons absorbé 6 nouveaux postes répartis entre l'AEMO classique et l'AEMO de crise. Pour la totalité des prestations, le Pôle ambulatoire est composé de 30 collaborateurs (dont 2 en congé pré-maternité) en CDI et de 6 avec un contrat à l'heure. Pour assurer un accompagnement de proximité et de qualité, 3 intervenants occupent la fonction de coordinateur pédagogique, en alternance avec leurs propres suivis de famille, pour un total de 0.8 EPT.

Je souhaite également rendre hommage à une très chère collaboratrice décédée subitement en janvier laissant un grand vide derrière elle.

L'année 2024 a donc été traversée par des événements douloureux, d'autres plus heureux et enthousiasmants, tous ont nécessité engagement et solidarité. Je salue et remercie chaque membre des équipes pour leur investissement, leur professionnalisme et leur participation afin de permettre une transition apaisée. Les nouveaux locaux ont également participé à passer les différents caps dans une certaine sérénité.

Pôle ambulatoire, actions significatives

En janvier, a débuté la 1ère session de formation en Guidance interactive ouverte à tout collaborateur de l'AGAPE et nos partenaires (FOJ, ASTURAL et HUG). Cette approche est basée notamment sur l'observation des interactions entre un parent et son enfant, la théorie de l'attachement et l'intersubjectivité. Elle permet au parent de se regarder interagir avec son enfant au travers de vidéos et de se réajuster avec le soutien de l'intervenant. Elle ouvre de nouvelles perspectives de travail et de compréhension tant pour le professionnel que pour le parent. Une 2ème session est prévue pour 2025. Cette formation a pu être financée suite à l'accord de l'OCEJ de nous rétrocéder une partie du solde positif du contrat de prestation.

L'AGAPE, via son Pôle ambulatoire, est membre de l'APEMO, groupement latin des pratiques éducatives en milieu ouvert. Certains collaborateurs ont participé activement à la finalisation des lignes directrices qui posent les bases pour devenir membre de l'association en termes de standards qualitatifs. Les échanges intercantonaux enrichissent nos pratiques et ouvrent de nouvelles perspectives.

Afin de fêter dignement les 10 ans de l'AGAPE, les collaborateurs ont organisé une journée collective lors de laquelle chaque famille était invitée à participer. Une magnifique météo, une délicieuse paëlla concoctée par notre co-présidente et un membre du comité, l'enthousiasme des professionnels et la venue de nombreuses familles ont contribué à valoriser le partage, la rencontre et la solidarité.

Compte tenu de l'augmentation significative de collaborateurs, et par conséquence de situations suivies, le secrétariat s'est réorganisé et a augmenté son pourcentage de travail. Ceci permet davantage de délégation et un suivi accru des tâches administratives en augmentation.

Durant l'automne, la direction et un coordinateur, en collaboration avec la FOJ, ont présenté les différentes prestations du Pôle ambulatoire et ses évolutions à chaque groupe du SPMi. L'objectif était de réactualiser les informations et de favoriser la collaboration entre nos services. Nous sommes également présents mensuellement à la plateforme des mesures éducatives ambulatoires ce qui nous permet d'ajuster nos pratiques et de réfléchir autour de situations complexes de tout ordre.

Le 20 novembre, le SPMi, en collaboration avec les membres du réseau dont le Pôle ambulatoire, a organisé un colloque autour des prestations en milieu ouvert « Les AEMO à Genève : Hier, aujourd'hui et demain ?... ». Des collaborateurs ont participé à l'animation de tables rondes, d'autres, fort nombreux, ont assisté au colloque comme plus de 120 personnes issues du tissus genevois de la santé et du travail social. Une suite sera donnée ultérieurement.

Le Pôle ambulatoire suit un grand nombre de familles et de mineurs qui sont au cœur même de notre métier ; les accompagnements auprès de chaque situation, le développement des mineurs et leur protection restent le centre de nos actions et de nos préoccupations. Les espaces d'échanges, de réflexions, de formations et de collaboration sont au service de la cohérence et de l'évolution des pratiques en lien avec les nouveaux défis sociétaux tout en tenant compte des besoins et particularités de chaque bénéficiaire. Offrir un cadre contenant, sécurisant et créatif pour favoriser l'autonomie, ou la protection le cas échéant, tel est le principal objectif de notre mission.

Afin de permettre aux familles isolées de se rencontrer et de vivre des expériences hors de leur domicile, plusieurs actions collectives ont pu être proposées telles que les « journées familles » organisées l'été dans des lieux publiques et gratuits de la cité et les « café-parents », spécifiquement pour l'APE, dans nos locaux.

AEMO CLASSIQUE

Actions spécifiques

Comme chaque année depuis 10 ans et en collaboration avec la HETS et la FOJ, un collaborateur a participé à l'organisation et au séjour de début juillet de l'association d'Escapades familiales. Ce module de formation HES a permis à une dizaine de familles suivies en AEMO ou APE, de partir en vacances à Vaumarcus et vivre une expérience très positive.

8 nouveaux collaborateurs ainsi qu'une étudiante en 2ème formation pratique HES ont intégré l'équipe de l'AEMO ce qui a nécessité d'une part une réorganisation institutionnelle et, d'autre part, une attention particulière de chacun à transmettre les valeurs et les fondements de notre pratique notamment dans la posture professionnelle propre aux interventions à domicile.

AEMO suivies en 2024

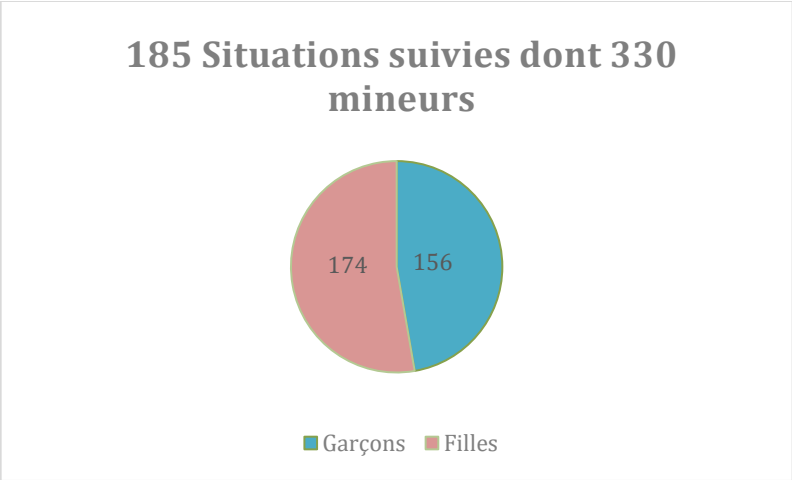

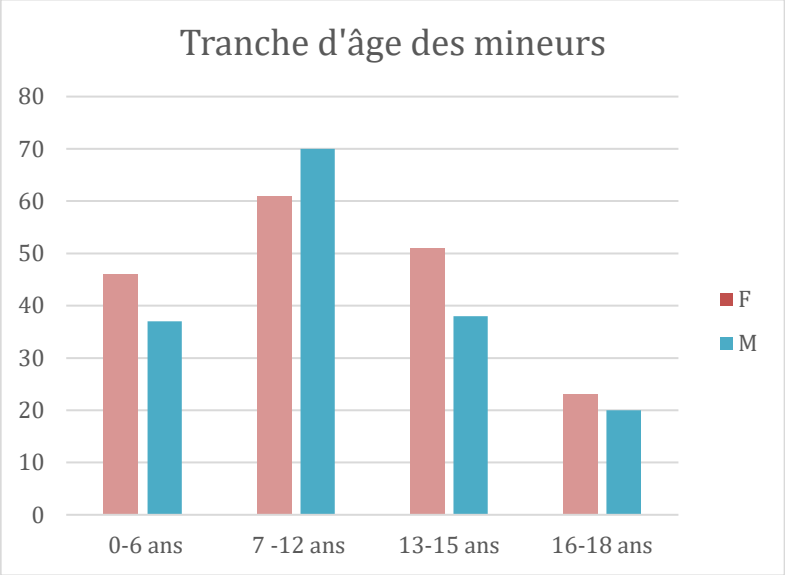

185 situations AEMO, dont 17 AEMO de soutien

- 141 AEMO (76%) acceptées par la famille sur proposition du SPMi
- 44 AEMO (24%) demandées par la famille

79 situations clôturées en 2024
98 situations actives au 31.12.2024
7 situations attribuées au 31.12.2024
1 situation en suspens au 31.12.2024

1 situation en attente au 31.12.2024
8 situations ont été retirées en 2024

Temps d'intervention AEMO

- Le plus long : 68 mois
- Le plus court : 4 jours
- Moyenne : 8,5 mois

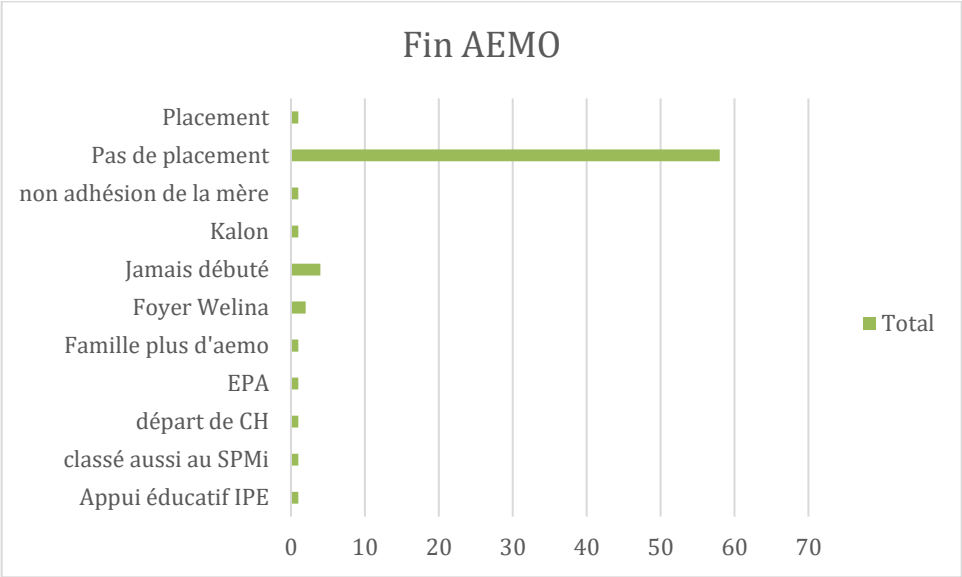

Le placement ne concerne qu'un enfant de la fratrie.

APE

Actions spécifiques

Les situations familiales suivies en APE sont particulièrement sensibles. Elles nécessitent une approche globale et la construction d'un réseau contenant autour de la famille est indispensable. La qualité de la collaboration interinstitutionnelle du réseau périnatal est à relever. Cela requiert une répartition claire des rôles de chacun et des actions concertées.

La direction participe aux séances du groupe interinstitutionnel spécialisé en petite enfance pour l'implémentation de l'outil TECAP auprès de chaque institution partenaire. Cet outil partagé permet une continuité dans les différents accompagnements du parcours familial depuis l'Unité de développement des HUG, au passage en foyer puis d'un suivi ambulatoire.

Par leur formation spécifique et leur expérience, les collaborateurs de l'APE se mettent à disposition de leurs autres collègues du Pôle ambulatoire lors de nouvelles naissances ou si le cadet d'une fratrie est un bébé. Ce soutien se traduit dans l'utilisation de l'outil TECAP, dans la participation de certains entretiens ou encore en formant un binôme. Il contribue à enrichir l'accompagnement AEMO d'observations autour du développement du bébé ou des interactions de la dyade parent-enfant.

APE suivies en 2024

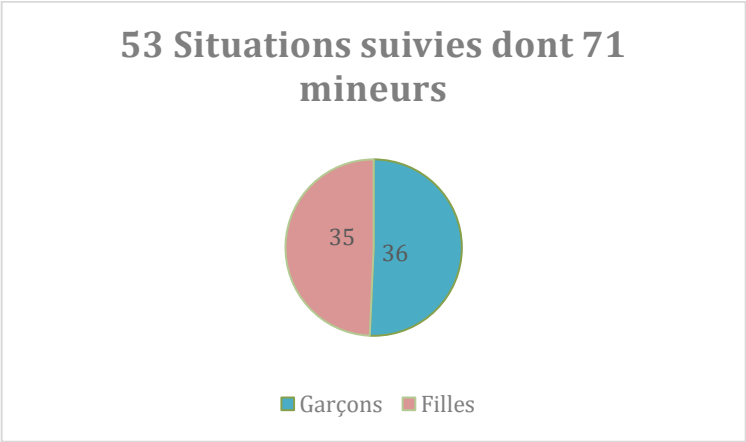

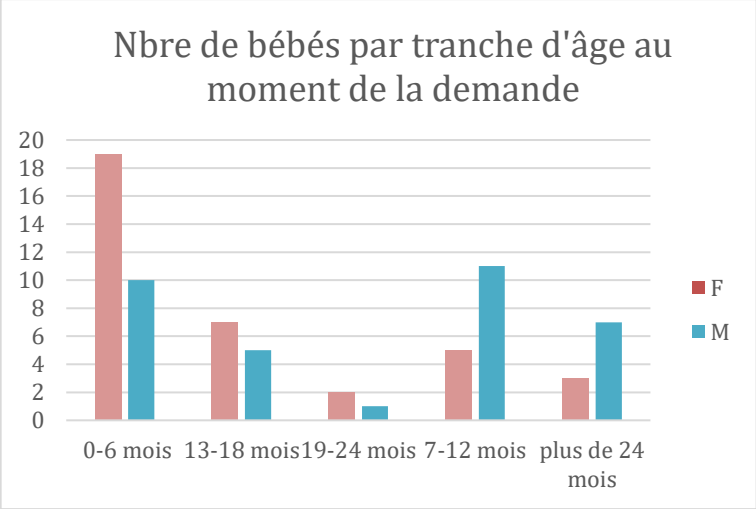

53 situations APE, dont 2 APE de soutien

- 48 APE (76%) acceptées par la famille sur proposition du SPMi
- 5 APE (24%) demandées par la famille

21 situations clôturées en 2024
30 situations actives au 31.12.2024
2 en suspens au 31.12.2024
1 situations retirées en 2024

Temps d'intervention APE

- Le plus long : 36 mois
- Le plus court : 9 jours
- Moyenne : 11,16 mois

Type de demande sur les 53 situations

- Sortie HUG : 7

- Sortie Foyer : 14
- Soutien parentalité : 32

Orientations fin APE

- Foyer : 4
- Autonomie avec suivi SPMi : 17

AEMO DE CRISE

Actions spécifiques

Au printemps, une collaboratrice a fait face au suicide d'une adolescente qu'elle suivait. Des liens ont pu être faits avec la famille et les membres du réseau.

Certaines situations peuvent maintenant être suivies pour une période une peu plus longue : 1 mois renouvelable 2 fois. Ce type d'AEMO, dite d'urgence, concerne notamment les familles dans lesquelles ce qui amène la demande est une accumulation de difficultés sur une certaine temporalité et non un évènement particulier.

AEMO de crise suivies en 2024

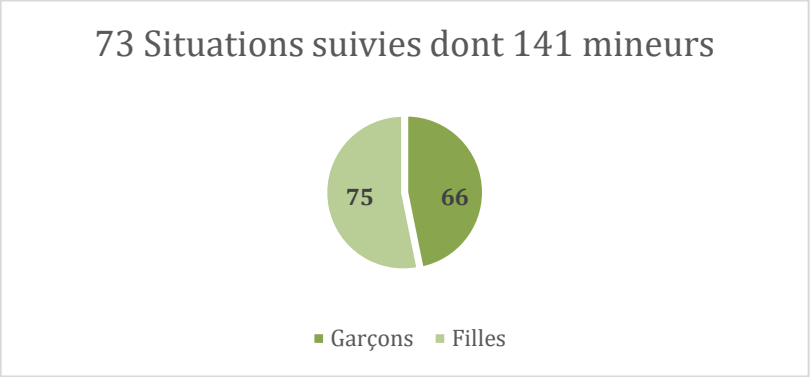

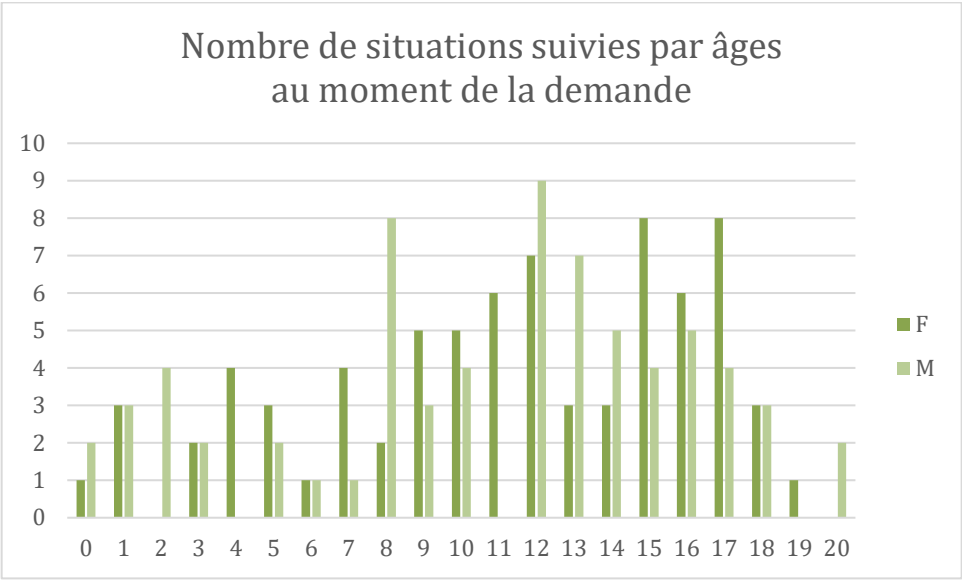

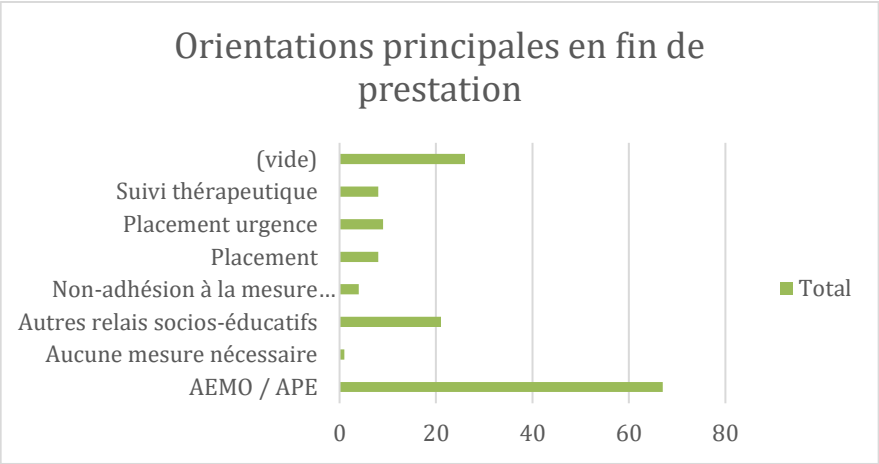

73 situations en AEMO de Crise

Nombre d'enfants suivis par la mesure (avec fratrie) : 141 mineurs.
65 situations clôturées en 2024
8 situation active au 31.12.2024
3 situations retirées en 2024

Orientations principales en fin de prestation par mineurs

Suivi thérapeutique : 8
Placement en urgence : 9
Placement : 8
Non-adhésion à la mesure : 4
Autres relais socio-éducatifs : 21
Aucune mesure nécessaire : 1
AEMO / APE : 67
Sans informations spécifiques : 23

PRISME

Action spécifique

L'équipe, le coordinateur pédagogique et la direction ont notamment œuvré pour formaliser le projet pilote de PRISME.

Des jeunes suivis par le Pôle ambulatoire bénéficient de l'accompagnement d'un intervenant PRISME pour des séances de psycho-boxe. Par ailleurs, certains jeunes participent à l'entretien du jardin de la Maisonnette, celui de nos locaux au chemin Buisson et quelques autres menus travaux. Ces activités médiatrices participent à leur remise en mouvement en cas de rupture scolaire ou sociale, visent l'accroissement de leur estime de soi et, pour la psycho-boxe, notamment, la (re) connexion avec leurs émotions.

PRISME mineurs suivis en 2024

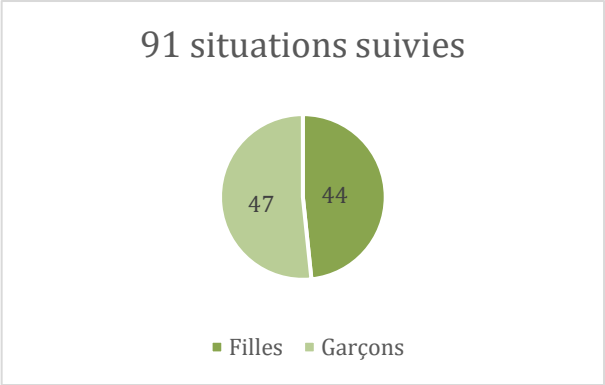

91 situations PRISME

38 situations clôturées en 2024
32 situations actives au 31.12.2024
3 situations en suspens au 31.12.2024
18 situations en attente au 31.12.2024

8 situations ont été retirées en 2024

PERSPECTIVES 2025
Changement de direction (départ à la retraite)
Formation TECAP
Contrat de prestation
Réponse aux nouvelles exigences du financeur

Annemarie GANTY, directrice

5. Rapport d'activité du foyer La Caravelle

L'année 2024 a marqué un tournant dans la vie du foyer La Caravelle avec l'arrivée d'une nouvelle direction et une équipe éducative consolidée autour d'un projet de transformation éducatif et pédagogique. Ce rapport revient sur les dynamiques majeures de cette année, les transformations engagées, et les défis rencontrés par l'équipe éducative.

Les jeunes accueillis

A l'instar des années précédentes, le foyer La Caravelle a été fortement sollicité pour accueillir 9 adolescents présentant des parcours de vie heurtés et complexes. Les jeunes accueillis en 2024, âgés de 14 à 18 ans, présentent des conduites à risque (fugues, consommation de substances, violence, ruptures scolaires), souvent en lien avec des traumatismes précoces, des carences affectives ou un isolement social important.
Certains jeunes ne sont pas ou peu en lien avec leur famille, d'autres sont dans une dynamique de test intensif du cadre éducatif. Plusieurs placements ont dû être interrompus ou réorientés vers des séjours de type "mise au vert" longue durée, des structures thérapeutiques (Aubépine) ou des prises en charge renforcées (Clairière), face à l'impossibilité de contenir certaines situations en collectivité.
Dans d'autres situations, des demandes de fin de placement ont été signifiées au SPMi, sans projet de suite concret pour lors, générant un temps difficile tant pour ces jeunes qui se péjorent que pour l'équipe éducative qui perd du sens dans sa mission de protection.

Rénovation de la cuisine

La rénovation complète de la cuisine, attendue depuis de nombreuses années, a enfin pu être réalisée en 2024. Ce chantier important, bien qu'essentiel, a nécessité une réorganisation conséquente du quotidien autour des repas. Pendant plusieurs semaines, les jeunes ont dû manger des repas livrés en barquettes, une solution transitoire qui n'a pas fait l'unanimité. Ce fonctionnement a mis à mal la convivialité et la dynamique collective autour des repas : l'espace de la cuisine étant inaccessible, les jeunes venaient de moins en moins manger, et le foyer a perdu, temporairement, un lieu central de vie partagée.
Une fois les travaux terminés, l'équipe éducative a dû mobiliser beaucoup d'énergie pour relancer les habitudes, redonner envie aux jeunes de fréquenter cet espace, et réinstaller une culture commune autour des repas. Dans ce contexte, la présence d'un civiliste cuisinier s'est révélée précieuse. Il a tenté de mettre en place des ateliers cuisine, proposé des expériences culinaires, et cuisiné des plats savoureux pour raviver la curiosité gustative des jeunes. Si cette dynamique n'a pas permis un rééquilibrage alimentaire complet, elle a néanmoins redonné du sens à l'usage de cet espace commun.
Il est à noter que de nombreux jeunes accueillis présentent des troubles alimentaires. Cette problématique, présente de manière transversale, fera l'objet d'une réflexion approfondie dans le cadre de notre prochain projet institutionnel.

L'équipe éducative

La direction en place depuis janvier 2024 a poursuivi le travail engagé en soutenant une équipe déjà soudée, riche de belles compétences professionnelles et réflexives. Composée d'éducateurs expérimentés, de stagiaires de la HETS, de civilistes dynamiques, l'équipe a continué à faire preuve d'un engagement remarquable. Deux journées de réflexion ont permis de consolider les pratiques autour de l'identité collective, de la collaboration avec le réseau, et de la posture éducative dans un contexte de complexification des situations des jeunes accueillis.

Refonte du processus d'admission

Le travail mené autour de l'admission à La Caravelle est né d'un constat récurrent : les demandes d'orientation parviennent souvent avec des informations incomplètes ou volontairement lissées, dans le but de faciliter l'acceptation du placement. Ce manque de clarté peut masquer des situations complexes – notamment des troubles psychiques, des traumatismes, ou un fort décrochage scolaire – qui émergent seulement après l'arrivée du jeune.

Ce décalage parfois majeur entre les objectifs annoncés par le réseau (comme une reprise de scolarité) et la réalité des ressources du jeune peut rendre l'accompagnement rapidement inefficace, voire intenable, générant des ruptures précoces ou des impasses éducatives.

Face à cette réalité, l'équipe éducative a revu en profondeur le processus d'admission avec plusieurs intentions claires :

- Clarifier et objectiver la demande dès les premiers échanges, en posant des questions ciblées dès la demande d'orientation ;
- Évaluer la faisabilité du placement, au regard des objectifs annoncés et des capacités actuelles du jeune ;
- Vérifier l'adhésion du jeune et les attentes du réseau ;
- Assurer une compatibilité entre le cadre éducatif du foyer et les ressources réellement disponibles.

Un protocole structuré a ainsi été mis en place pour chaque orientation. Il comprend la transmission systématique du document « processus d'admission » (qui précise les étapes à suivre, les critères d'acceptation ou de non-admission, ainsi que les engagements attendus de chacun), un échange avec l'IPE en charge de la situation, ainsi qu'un questionnaire complémentaire visant à mieux cerner les enjeux du placement.

Cette démarche vise à sécuriser les parcours, prévenir les ruptures précoces et garantir une admission réfléchie, concertée et alignée avec le projet socioéducatif du foyer, tout en préservant l'équilibre du collectif comme celui des professionnels.

Apports de la journée pédagogique avec M. Mercolli

L'année 2024 a été marquée par une journée pédagogique structurante animée par M. Mauro Mercolli en lien avec notre positionnement face au réseau.

La Caravelle est une structure à visée socio-éducative, ce qui implique une prise en charge fondée sur le quotidien, la relation, l'accompagnement dans la vie courante, les projets éducatifs individualisés et l'accompagnement vers l'autonomie. Cette approche s'appuie sur des outils éducatifs, un cadre normatif souple et une dynamique de groupe.

Or, nous accueillons aujourd'hui des jeunes dont les besoins relèvent parfois d'un champ plus psychosocial, voire clinique : troubles de l'attachement, fragilités psychiques importantes, symptômes dissociatifs, comportements auto-agressifs ou hypersexualisés. Dans ces situations, l'outil socio-éducatif montre ses limites et nécessite une articulation fine avec le réseau de soin, voire une réévaluation du lieu d'accueil. Cela interroge aussi notre rôle, notre posture, et notre capacité de contenance face à des symptômes qui dépassent parfois notre mission première.

C'est à ce croisement délicat que s'exerce notre travail au quotidien : maintenir une présence éducative stable, proposer du lien, du cadre, des perspectives, tout en reconnaissant les limites institutionnelles et en collaborant étroitement avec les partenaires médicaux, thérapeutiques et sociaux.

Cette journée a offert à l'équipe un cadre méthodologique riche, centré sur l'intervention écosystémique, permettant une lecture fine des situations, une analyse contextuelle, et la construction d'hypothèses partagées au sein du collectif.

Très appréciée par l'équipe, cette collaboration avec M. Mercolli se poursuivra à travers de nouveaux projets autour de l'analyse de l'activité.

Activités, projets et camps

L'année 2024 a vu la mise en place de plusieurs camps estivaux (Sarnen, Koenitz, Lyon), favorisant les échanges entre jeunes, la découverte de soi et du groupe restreint dans des contextes apaisés. Des espaces de parole ont émergé naturellement autour des repas ou lors de marches, offrant ici ou là, au détour du chemin, des moments de qualité éducative.

Des activités hebdomadaires (sport, cuisine, sorties) ont permis de maintenir une dynamique de groupe. Des temps de réflexion ont aussi été conduits avec les jeunes autour de la gestion des conflits, de la consommation ou du cadre collectif.

Time Out et séjours individualisés

Nous observons que la vie en collectivité est devenue de plus en plus difficile pour les jeunes accueillis. Les dynamiques de groupe génèrent des tensions, de la surenchère, et parfois une posture défensive ou revendicative de la part des adolescents. Dans ces contextes, il est souvent difficile de rencontrer le jeune dans sa singularité : ce qu'il exprime dans le groupe est parfois une façade, soit lissée, soit hyperactivée. Cette présentation masque souvent des besoins plus profonds et fragiles.

Lorsque les comportements à risque deviennent trop fréquents ou ingérables, la réponse spontanée du système est souvent le 'Time Out', un éloignement ponctuel en réaction à une crise. Mais en 2024, nous avons souhaité penser ces espaces autrement : non plus seulement comme une sanction ou une mise à distance, mais comme une opportunité pour aller à la rencontre du jeune autrement. Sous la forme de séjours individualisés, ils sont ainsi devenus des outils pédagogiques à part entière, pensés comme des moments de soin, de lien, de rupture contenante. Ils permettent d'engager un travail éducatif sur des bases plus authentiques et d'éviter une escalade de tensions dans le groupe comme chez les professionnels.

Les séjours se construisent souvent en itinérance, en montagne, sac au dos. Cette mise à distance au vert, accompagnée par un à deux éducateurs du terrain, permet de couper avec les habitudes négatives, les influences délétères et les environnements de consommation. Elle vise à faire vivre autre chose au jeune : un espace comme une bulle d'air, une parenthèse où il peut simplement respirer, ralentir, se recentrer. Ces temps sont propices à la rencontre, au dialogue, à l'expérience d'une relation éducative moins contaminée par les enjeux du groupe ou de la crise.

Ces séjours permettent aussi un véritable apaisement émotionnel. On observe fréquemment qu'au retour, les jeunes sont "redescendus", moins en tension, plus disponibles à l'échange et à la régulation. Ils réintègrent le foyer dans un état plus stable, ce qui profite autant à eux-mêmes qu'au collectif.

Il arrive même que nous proposions ces séjours de manière préventive, quand nous sentons qu'un jeune est à la limite de "péter", pour désamorcer la crise et lui offrir un espace de recentrage avant l'explosion.

D'autres jeunes ont vécu des Time-Out plus ordinaires, dans des lieux partenaires, comme SVA, pour réguler une crise ou marquer un stop dans un comportement. Ces moments permettent parfois une mise à distance nécessaire pour contenir une dynamique difficile au sein du foyer et amorcer une nouvelle phase de prise en charge.

La Maisonnette

La Maisonnette continue de jouer son rôle de tremplin vers l'autonomie pleine et acquise. En 2024, un jeune a quitté ce dispositif d'accompagnement et un autre jeune poursuit sa lancée vers son autonomie, avec le soutien ponctuel et rassurant de l'équipe éducative de la Maisonnette.

Cette année, la commission pédagogique a mandaté l'équipe éducative de la Maisonnette pour évaluer la faisabilité de synergies d'accueil entre la prestation PRISME et la Maisonnette. Cette démarche vise à explorer des formes d'articulations innovantes entre accompagnement renforcé et soutien à la transition vers l'autonomie, en tenant compte des profils spécifiques issus du pôle ambulatoire.

Conclusion

L'année 2024 a été intense, marquée par une complexité croissante des profils accueillis, mais aussi par un engagement fort, patient et inventif de l'équipe éducative. Face aux crises, à l'imprévisibilité du quotidien et aux ressources parfois limitées, les éducateurs ont tenu, accompagné, réinventé, proposé, et surtout, sont restés présents.

Leur capacité à maintenir un cadre, malgré une adaptation parfois bas-seuil, à créer du lien malgré les turbulences, et à garder le cap dans des conditions parfois éprouvantes est remarquable.

Pour qui ils sont, pour ce qu'ils font, je suis pleine de reconnaissance de marcher à leurs côtés.

Marina Ceschel, Directrice

Chiffres et statistiques Caravelle 2024

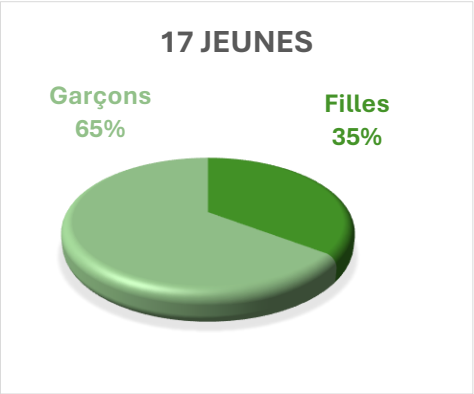

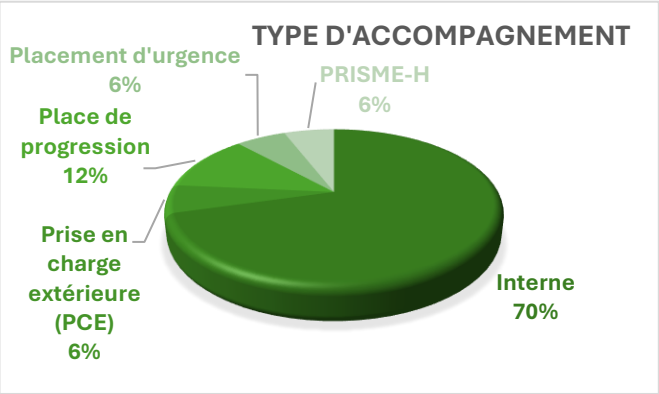

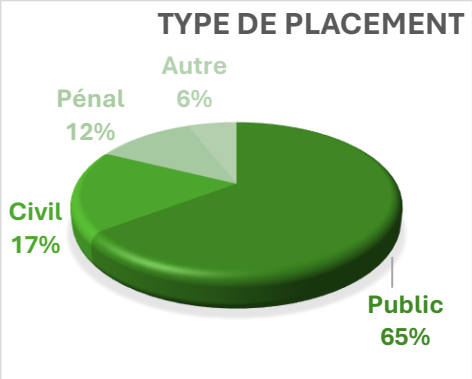

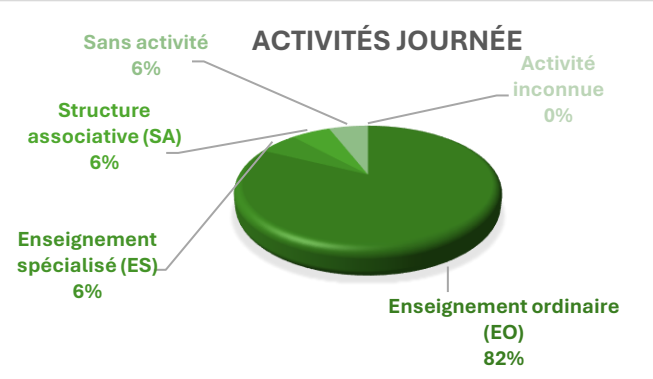

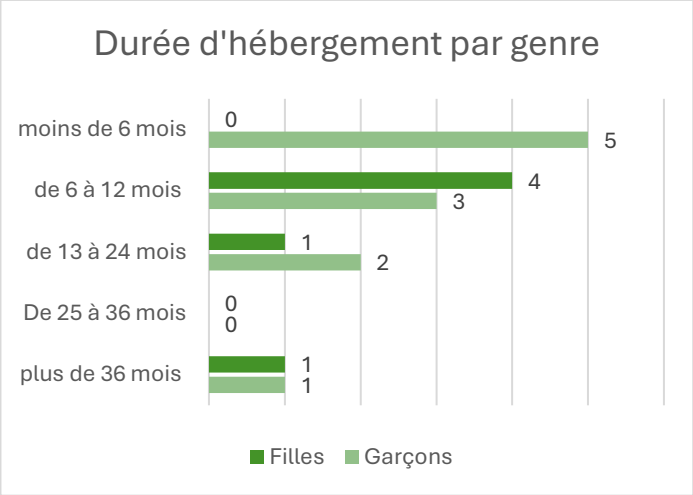

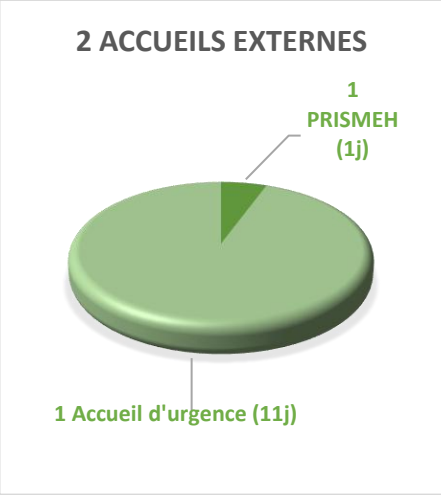

6. Rapport du Foyer St-Vincent Enfants SVE et du placement à domicile PAD

Foyer Saint-Vincent enfants :

Composition du foyer SVE :
Le personnel du foyer reste stable. Plusieurs mesures d'accompagnement ont été prises cette année pour adapter les compétences aux besoins évolutifs de l'institution. C'est ainsi que nous avons accueilli durant quelques mois un nouveau cuisinier apportant une expertise culinaire appréciée et une aide- lingère pour amorcer certains changements nécessaires.

Nous avons aussi travaillé sur les dynamiques d'équipe pour apaiser certaines tensions interpersonnelles. Les situations complexes dont s'occupent les collaborateurs peuvent parfois engendrer une certaine confusion et contamination. Il est donc utile d'identifier ce qui appartient au système dans lequel chacun évolue et aux situations complexes dont on doit s'occuper.

Répartition des mineurs par tranches d'âges sur l'année :

Âge	Mars 2024	Septembre 2024	Décembre 2024
4 ans	0	0	0
5-7 ans	8 enfants	8 enfants	8 enfants
8-9 ans	5 enfants	5 enfants	5 enfants
10-12 ans	3 enfants	3 enfants	3 enfants

Evènements significatifs :

Au niveau de la direction :

- Poursuite du travail autour de la vision et des axes stratégiques de l'AGAPE
- Participation aux séances de travail sur la directive « protocole de collaboration IGE-SASLP- SPMI »
- Participation aux groupes de réflexion pour le nouveau contrat de prestations.
- Travail sur la posture professionnelle et sur le positionnement attendu des collaborateurs de SVE
- Augmentation du nouveau d'exigence concernant la mise en place de projet, afin d'accompagnement la réflexion des équipes éducatives

Au niveau des équipes :

A travers l'accueil de nouvelles fratries et des problématiques familiales repérées, il s'avère de plus en plus difficile de faire du soutien à la parentalité tel que le pratiquait SVE. Nos dispositifs Trinôme et Compas sont souvent mis à mal car ils sont apparus moins adaptés à ces nouvelles situations particulières, les capacités parentales étant pour la plupart très limitées. Nous devons donc sans cesse nous revisiter, nous adapter et proposer des alternatives qui répondent aux exigences de nos mandants. Soutenir la parentalité, faire évoluer les compétences, atteindre les objectifs de placement, telles sont les directives attribuées au foyer devant faire face à des situations de plus en plus complexes.

Nous relevons que pour une seule institution composée de 16 mineurs, deux enfants ont une problématique de type TSA, l'un cumulé à un diabète de type 1. Un autre enfant a une maladie orpheline engendrant un retard sévère du langage, un retard du développement, et des troubles du comportement. Ces enfants sont accueillis dans des groupes d'enfants qui ont aussi des besoins spécifiques en lien avec leur parcours traumatique. Nous ouvrons les portes de notre institution pour répondre aux besoins croissants d'accueil mais nous devons être attentifs à rester un lieu adéquat pour le bien-être de nos résidents. Bien que nous soyons soutenus par l'octroi de renforts éducatifs, les stimuli apportés par la collectivité restent sources de tensions et de stress pour ces enfants qui ont besoin avant tout de calme et d'apaisement.

Objectifs de SVE en 2025 :

- Accompagner les transitions au changement
- Poursuite du travail sur la posture éducative
- Renforcer le travail sur le soutien à la parentalité en adaptant nos outils d'accompagnements
- Retravailler le concept pédagogique selon les recommandations de l'OFJ à la suite de l'examen de reconnaissance 2024

Placement à domicile PAD

Le Pad se déploie à la vitesse grand V. Fin 2024, 3 situations en cours, 2 en attente d'évaluation. 3 nouvelles à venir en début d'année 2025.

Objectifs à fin 2025 :

- 10 situations suivies en simultanée,
- Intégration de 20 collaborateurs,
- Signature du contrat de mandat avec le SPMI,
- Ouverture d'un poste de direction différenciée de celui de SVE,
- Création d'un poste de responsable d'équipe. Pour mémoire, le PAD c'est :
- **Soutenir les familles dans leur rôle éducatif et parental**, en intervenant à leur domicile dans le cadre de mesures de placement ordonnées par le TPAE.
- **Evaluer les besoins** des familles et des enfants, en tenant compte de leurs compétences, de leurs difficultés et de leurs attentes, afin de **co-construire avec eux des réponses adaptées aux problématiques identifiées.**
- Elaborer et mettre en œuvre le projet d'accompagnement personnalisé (Annexe 7) de chaque enfant et de sa famille, en lien avec les partenaires du territoire (enseignants, services sociaux, réseau de soins, personnels éducatifs, etc.).
- **Favoriser le développement des compétences parentales** et du lien parent/enfant, en proposant un soutien éducatif adapté aux différentes situations familiales (carences affectives, maltraitances, troubles du comportement, difficultés scolaires, isolement social, etc.).
- **Accompagner les familles dans leurs démarches administratives, sociales et professionnelles**, et les aider à accéder en autonomie aux différents dispositifs existants.
- Assurer le suivi de l'action éducative, en **évaluant régulièrement les effets du placement à domicile sur la situation de l'enfant et de sa famille, en réajustant si besoin l'intervention**, et en rendant compte des évolutions aux différents acteurs impliqués (TPAE, SPMi, etc.).
- **Garantir la transmission de toute information pertinente ou de tout incident** concernant les enfants ou leurs parents.

C’est encore eux qui en parlent le mieux :

« Le PAD est une formidable opportunité d’intervenir au sein du dysfonctionnement familial. Forte de 30 ans d’expérience dans la protection de l’enfance je suis convaincue que dans la juste appréciation de l’intérêt majeur de l’enfant, le placement à domicile est la solution constructive pour leur présent et leur avenir.
Le soutien et l’accompagnement au parent est un travail qui vise à signifier leurs capacités et élargir leurs compétences. Ceci dans le respect de l’identité de chacun et le respect des droits et devoirs inhérent à la société dans laquelle ils vivent. Mes missions au sein du PAD me conforte qu’il est possible d’améliorer le quotidien de ces enfants et leurs parents avec des objectifs définis dans une temporalité cohérente.
Les outils pédagogiques, la bienveillance, l’écoute et la posture professionnelle sont indispensable à une prise en charge bénéfique à tous. C’est dans cette dynamique que nous pouvons ouvrir le champ des possibles et éviter la fêlure indélébile du placement en foyer autant que faire se peut. » Ingrid Damalix, éducatrice.

« En tant qu’éducatrice spécialisée du placement à domicile, notre travail au quotidien s’effectue dans un cadre qui requiert une grande adaptabilité et une vigilance constante. Le placement à domicile implique une collaboration étroite avec les parents, et cela peut parfois mener à des situations où il faut trouver un équilibre délicat entre respect des habitudes familiales et protection de l’enfant. La collaboration avec les parents comporte son lot de défis. Parfois, nous sommes confrontés à des injonctions concrètes de la part des parents qui peuvent être en contradiction avec nos objectifs ou notre mission. Il est essentiel de communiquer et de s’assurer que les parents comprennent bien notre rôle et nos intentions, tout en naviguant à travers les barrières linguistiques ou culturelles qui peuvent compliquer cette communication. Dans ce métier, il est crucial de toujours évaluer la situation et de juger à quel moment il est nécessaire d’intervenir pour assurer la sécurité et le développement de l’enfant, même si cela implique de remettre en question certaines habitudes de la famille. C’est un processus continu d’ajustement qui exige d’être subtil dans notre approche et de faire preuve de discernement, en s’imposant lorsque cela est nécessaire, tout en évitant d’être trop intrusif.
Parfois, il peut être nécessaire de prendre une place plus active pour soutenir l’enfant, mais toujours dans le respect de sa relation avec ses parents. L’objectif est de créer un environnement stable et pérenne pour l’enfant, tout en l’accompagnant vers son développement, sans devenir une béquille temporaire. »

Leta Dalipi, éducatrice

Un grand merci à l’ensemble de mes collaborateurs avec lesquels c’est toujours un plaisir de relever de nouveaux défis.

Véronique PAROLINI, directrice

7. Rapport d'activité du foyer St Vincent Ados

Internat éducatif, prise en charge extérieure, chambre & studio d'autonomisation, place de progression

Introduction

L'année 2024 a été marquée par une intensification des prises en charge complexes au sein du foyer Saint-Vincent Adolescents. Dans un contexte institutionnel en perpétuelle adaptation, l'équipe éducative s'est mobilisée avec constance, ténacité et créativité pour répondre aux besoins évolutifs des jeunes accueillis, tout en consolidant les pratiques professionnelles au travers de réflexions pédagogiques structurantes.

Les jeunes accueillis

En 2024, le foyer SVA a accueilli des jeunes âgés de 12 à 17 ans, orientés par la plateforme de placement du SPMi. Le profil des adolescents s'est complexifié : fragilités psychiques, déscolarisation, comportements à risque, ruptures familiales importantes. La récurrence des fugues, les mises en danger et les défis liés à la vie en collectivité ont nécessité un ajustement constant du cadre et une grande souplesse dans l'intervention éducative.

Plusieurs placements ont été écourtés en raison de situations intenables pour le groupe ou de profils nécessitant des structures spécialisées. D'autres jeunes ont pu initier un travail de fond, soutenus par une équipe éducative mobilisée et par un réseau de partenaires (école, thérapeutes, AEMO, équipe mobile). Le foyer a également été sollicité pour des placements d'urgence, parfois de fratries entières, mobilisant une forte capacité d'adaptation.

Pour certains placements, la situation s'est nettement péjorée et a questionné le bien-fondé du maintien en foyer. Lorsque le cadre éducatif ne parvient plus à assurer une protection suffisante, tant pour le jeune concerné que pour le groupe, nous proposons alors de co-construire une fin de placement avec le SPMi. Cela a été le cas pour deux jeunes cette année. Pour l'une, une fin de placement a été demandée dès avril 2024, mais faute de solution adaptée, elle est restée au foyer, se péjorant progressivement. Cette situation a profondément altéré le lien avec l'équipe éducative, et eu des répercussions sur la dynamique de groupe, notamment sur le sommeil des autres jeunes. Pour une autre jeune, un retour au domicile familial a été évalué comme plus protecteur que la poursuite du placement. En effet, des conduites à risque (déscolarisation, fugues), apparues uniquement au foyer, ont été analysées comme étroitement liées à certaines fréquentations au sein du groupe.

L'équipe éducative

L'équipe de SVA s'est consolidée autour de nouvelles arrivées et d'une structuration plus claire des fonctions internes : un éducateur a embrassé le rôle de répondant pédagogique ; un cuisinier a rejoint l'équipe ; et des stagiaires ont été accueillis, sous la supervision de Mafalda, praticienne formatrice en formation. La période a néanmoins été marquée par plusieurs défis : congé maternité, accident de travail, et recours ponctuel à des intérimaires faute de remplaçants en nombre suffisant. Malgré ces tensions, les professionnels ont fait preuve d'un engagement remarquable, acceptant de revoir leurs temps de présence pour maintenir une forme de continuité et une qualité de suivi auprès des résidents.

La supervision pédagogique a été un soutien précieux dans la prévention des risques d'épuisement et la régulation des dynamiques d'équipe. Certaines parties de colloques ont également été dévolues à ces échanges, permettant à l'équipe d'identifier les tensions, de prendre du recul sur les situations et de renforcer la cohésion d'équipe. Des moments partagés ont permis de requestionner nos outils, nos postures, et de resserrer le sens de notre mission.

Clarifier le sens du placement

Une journée pédagogique interne a été consacrée à la clarification du parcours d'admission, des rôles de chacun, et des outils éducatifs institutionnels. Elle a notamment permis de revisiter les critères

d'admission/non-admission, les étapes du parcours d'un jeune au sein du foyer, ainsi que de construire notre travail dans une culture commune avec le réseau de proximité.
Le protocole d'admission a été affiné pour mieux sécuriser les entrées :
Le 1er entretien est conduit par la direction. Il comporte une présentation du cadre et des valeurs du foyer, les échanges avec les parents et le jeune, la mise en place d'une soirée d'immersion ; Durant cette immersion un mini-bilan écrit est co-rédigé avec le jeune ;
Le 2e entretien est conduit par l'IPE du SPMi. Il s'agit essentiellement de co-construire les objectifs qui seront précisés dans l'Annexe 7, avec la signature du contrat de placement.
Les entretiens hebdomadaires de référence ont été renforcés et mieux formalisés grâce à une trame validée collectivement.
Le PEI (projet éducatif individualisé) a également été repensé, avec une nouvelle trame construite ensemble.
Ces outils visent à donner de la cohérence au suivi, tout en rendant plus lisible la progression des jeunes.
Un accent particulier a été mis sur la confidentialité dans les réseaux : tous les partenaires ne doivent pas tout savoir, et la circulation de l'information doit rester ciblée, pertinente et respectueuse des jeunes que nous accueillons.

Réflexion institutionnelle et socle éducatif commun

Une journée pédagogique animée par Elsa Da Silva, répondante pédagogique à La Caravelle, a permis à l'équipe de SVA de revisiter les grandes phases d'évolution institutionnelle et d'interroger ses pratiques éducatives à la lumière des concepts de normativité et de sociothérapie.
Les échanges ont mis en lumière les talents individuels, les expériences professionnelles fortes, et ont permis un travail d'équipe autour des fondations de l'engagement éducatif.
Les standards socio thérapeutiques proposés par Jean-Philippe Gaillard ont été discutés en profondeur : accueillir, rassurer et contenir, s'attacher, négocier, penser et converser, protéger. L'équipe a analysé sa pratique à l'aune de ces axes, et identifié des pistes de renforcement pour la suite de l'année 2024.

Mouvements, urgences et temps d'apaisement

L'année a été ponctuée de nombreux mouvements de jeunes, de sollicitations de placements d'urgence par le SPMi, mais aussi de moments de consolidation. D'autres départs, plus chaotiques, ont mis en évidence les limites du cadre collectif pour certains profils.
L'accueil de fratries en urgence, les demandes d'hébergement sous clause péril, et les situations sans solution de suite immédiate, ont mis en tension l'équipe et souligné le besoin de places spécialisées en soins, aujourd'hui saturées. Dans ce contexte, le Time Out a été utilisé non seulement comme sanction, mais également comme outil de rupture contenante, voire de soin.

Réponse à l'absentéisme scolaire

Au printemps 2024, l'équipe éducative a été confrontée à un absentéisme scolaire massif touchant l'ensemble des jeunes du foyer. Face à ce constat, un projet de remobilisation a été initié sous l'impulsion de Warren, éducateur, avec le soutien actif de toute l'équipe. Ce projet a été pensé comme un tremplin vers la rentrée scolaire, en redonnant aux jeunes un rythme de vie structurant et une dynamique collective positive. Quinze jours avant la reprise scolaire, tous les jeunes étaient levés à 10h, les chambres devenaient inaccessibles le matin, et une doublure éducative encadrait des activités en extérieur de 10h à 13h.
Une semaine avant la rentrée, le dispositif s'intensifie : lever à 9h, activités matinales dès 9h, et présence éducative renforcée pour accompagner le réveil et la motivation.

La première semaine de reprise a été soutenue par une présence éducative dédiée le matin. Le résultat a été remarquable : tous les jeunes ont réussi leur rentrée scolaire, et le raccrochage a été effectif à 100 % entre août et septembre. Si quelques absences ponctuelles ont émaillé la fin de l'année, la majorité des jeunes ont su maintenir leur engagement dans leur lieu de formation.

Ce projet a aussi été porteur pour l'équipe éducative, qui a mesuré la force de la cohérence collective et de l'action coordonnée autour d'un même objectif. L'élan positif généré, tant pour les jeunes que pour les professionnels, a convaincu l'équipe de reconduire ce projet en 2025, avec l'intention, s'il confirme son impact, de l'inscrire durablement dans le concept pédagogique du foyer.

Maisonnette

En 2024, Florian, éducateur à La Maisonnette, a terminé une formation de perfectionnement en psychoboxe. Cette approche allie le travail corporel et la parole, pour aider à mieux comprendre et transformer ce qui, en soi ou chez l'autre, peut faire violence.
Dans un cadre sécurisé et très cadré, la psychoboxe permet d'exprimer par le corps ce qui ne peut parfois pas se dire, en alternant de courtes séquences de confrontation physique (à frappes atténuées) et des temps de parole. Elle permet de mieux comprendre ses propres réactions, de poser un cadre à ce qui déborde, et d'apprendre à se positionner différemment dans la relation.
Florian souhaite pouvoir proposer des temps de psychoboxe aux jeunes de l'AGAPé, à commencer par ceux de La Maisonnette. À la suite de cette réflexion, la Caravelle a ouvert son abri pour des premières séances de boxe et de psychoboxe. Les directions des foyers ados et du pôle ambulatoire ont investi dans du matériel en faveur de cet atelier boxe (tatamis, tenues, gants, etc.). Les jeunes PRISME, Caravelle et Maisonnette sont ravis de cette opportunité sportive. Parallèlement, le potager de La Maisonnette a poursuivi son développement. Ce projet devait être porté collectivement : Florian ne se rêvant pas maraîcher plein temps pour l'institution. Ce jardin devait donc impérativement rester un levier pédagogique, soutenu, animé et partagé, au service de la construction des jeunes. L'objectif étant d'en faire une activité collective et éducative, accessible aux jeunes des foyers et de PRISME, des demi-journées de travail ont été proposées pour la préparation, la culture, l'entretien et la récolte des légumes. L'idée étant d'imaginer une suite concrète : les paniers allaient être vendus aux foyers de l'AGAPé, afin d'alimenter une cagnotte dédiée au financement d'activités de loisirs pour les jeunes investis dans le projet. En 2024, plusieurs jeunes ont investi avec soin cet espace. Le potager de la Maisonnette est resté un espace concret de responsabilisation, de saisonnalité et de lien à la terre. Deux portes ouvertes au potager ont eu lieu pour la vente des légumes : tomates, aubergines, carottes, haricots et courgettes. C'est donc avec beaucoup de joie que les jeunes maraîchers ont pu envisager une activité parapente financée par la vente des légumes. Nous sommes heureux d'offrir avec le travail de Florian une forme de continuité dans notre potager Maisonnette qui symbolise aussi le rythme, la patience et la transformation — valeurs que l'équipe s'efforce de transmettre dans les accompagnements proposés dans ce lieu de vie des jeunes majeurs.

Conclusion

L'année 2024 a mis en lumière à la fois les fragilités du système d'accueil, les limites de nos ressources et la complexité croissante des situations prises en charge. Dans ce contexte, l'équipe éducative de SVA a tenu le cap : par sa capacité à se poser, se questionner, se réorganiser, mais aussi à innover et à construire ensemble.

Les efforts de formalisation, les projets collectifs, les ajustements quotidiens, les temps de recul et les élans pédagogiques partagés ont été les piliers de notre accompagnement. Ils ont permis, malgré les zones de tension, de maintenir un cadre à la fois sécurisant, structurant et porteur de sens pour les adolescents suivis.

Je tiens à saluer, avec une immense gratitude, chaque professionnel· du foyer SVA qui a tenu cette année avec courage, cœur et ténacité. Malgré les remaniements d'équipe, les urgences, les jeunes parfois confrontant et les ressources parfois limitées, vous êtes restés là, présents, engagés, inventifs, résilients.

L'accueil, la sensibilité et la cohérence de votre accompagnement font de SVA un lieu-cocon, exigeant mais profondément humain. Merci à chacun d'avoir contribué, cette année encore, à faire vivre ce foyer dans toute sa richesse.

Marina Ceschel, Directrice

Chiffres et statistiques Saint-Vincent adolescents 2024

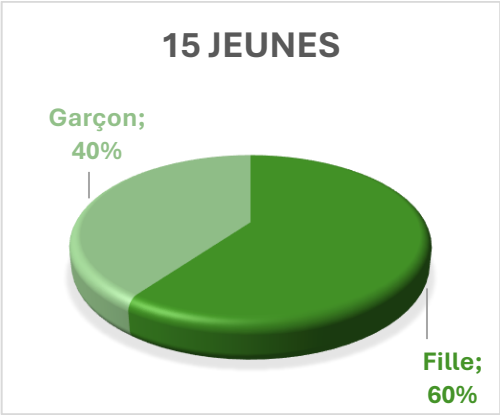

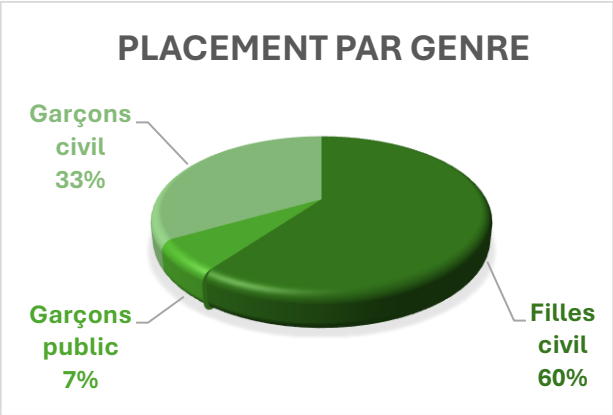

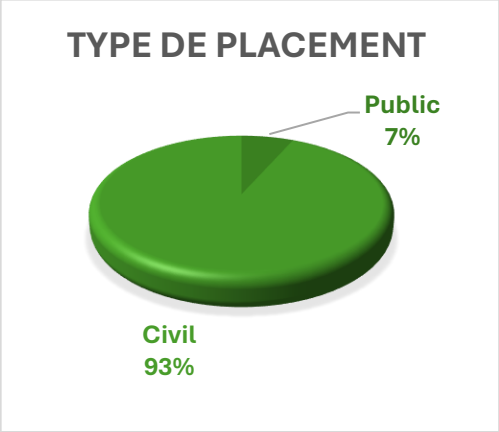

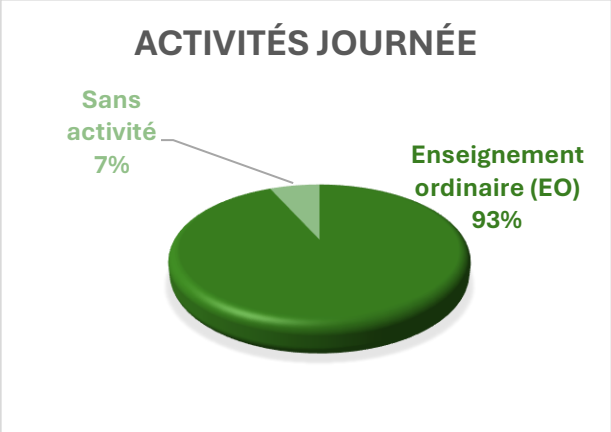

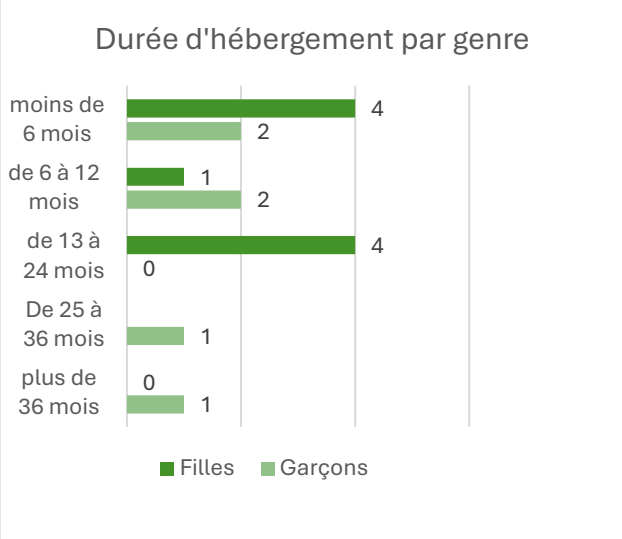

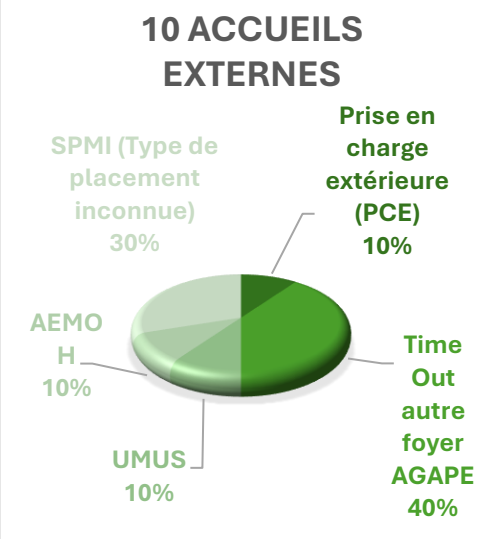

Séjour le plus long *4 ans*
Séjour le plus court *8 jours*
Moyenne de placement *13 mois*

8. Rapport d'activité du foyer de Salvan

Internat, Structure de jour, École primaire et secondaire, FO18

Introduction

L'année 2024 a été marquée par des défis significatifs et des avancées notables pour le Foyer de Salvan. Dans un contexte de violence quasi quotidienne, le principal enjeu a été de ramener de l'apaisement dans la dynamique des jeunes accompagnés, en leur redonnant un cadre structurant et stabilisant, leur permettant de vivre leur enfance et leur placement de la manière la plus paisible possible.

Lorsqu'on dépasse les préjugés liés aux différences et que l'on sort de sa zone de confort pour participer au vivre-ensemble, la communauté devient une véritable richesse. En adhérant à cette vision, nos équipes ont poursuivi leur engagement auprès des jeunes, en favorisant un accompagnement adapté à leurs besoins. Dans une structure qui accueille jusqu'à 32 enfants, soutenus par près de 60 professionnels issus de différents métiers, la question du vivre-ensemble n'est pas une option : elle est la clé de voûte de notre fonctionnement. C'est pourquoi la direction a engagé un travail en profondeur sur les processus d'admission et de fin de placement, afin d'apporter davantage de cohérence, de fluidité et de sens à ces étapes essentielles dans le parcours de vie des enfants durant leur placement.

Ce mouvement de transformation ne s'est pas limité à l'organisation. Il a aussi concerné les postures professionnelles. Un soutien particulier a été apporté pour aider les collaborateurs à trouver un équilibre juste entre les impératifs de protection, l'importance du cadre, et la nécessité du soin. Tous ces ajustements ont permis d'atteindre une stabilité institutionnelle et de retrouver une dynamique paisible et familiale au sein du foyer.

L'année 2024 restera ainsi comme une année de changement, d'évolution constante de l'institution et surtout de joie partagée au quotidien avec les enfants.

Admissions et départs

Depuis la réouverture des admissions en mars 2024, 18 admissions ont eu lieu. Les fins de placement ont concerné 12 jeunes, en raison de l'atteinte de leur majorité, de mises en danger graves ou répétées, ou tout simplement en lien avec leurs projets éducatifs et scolaires.

Au cours de l'année écoulée, nous avons constaté une augmentation du nombre de jeunes à demeure au Foyer. Actuellement, une quinzaine de jeunes ne rentrent pas, ou seulement partiellement, dans leur famille durant les week-ends et les vacances scolaires. Cette hausse des présences engendre également des défis organisationnels, notamment en ce qui concerne la dotation éducative disponible pour assurer un accompagnement adapté durant ces périodes. Cet enjeu a été pris en compte et a permis d'étoffer l'argumentation en faveur d'une dotation supplémentaire pour le Foyer de Salvan.

Le Foyer de Salvan en quelques chiffres :

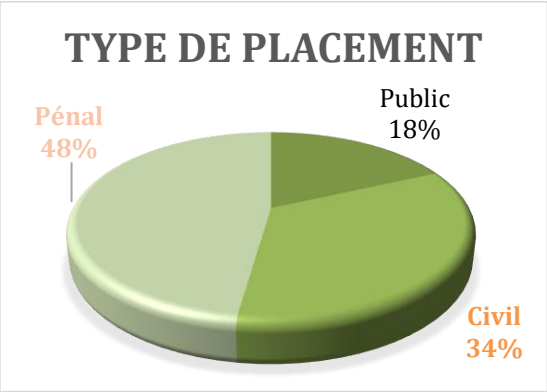

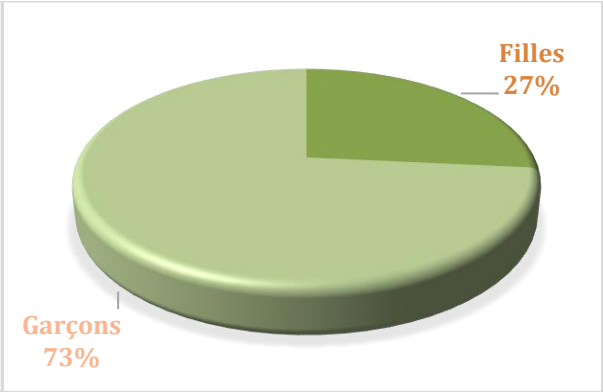

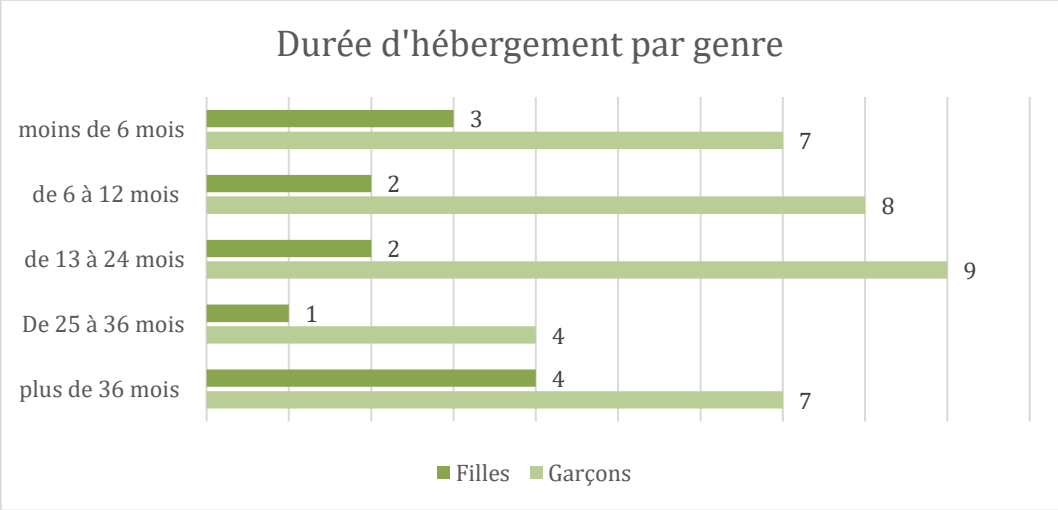

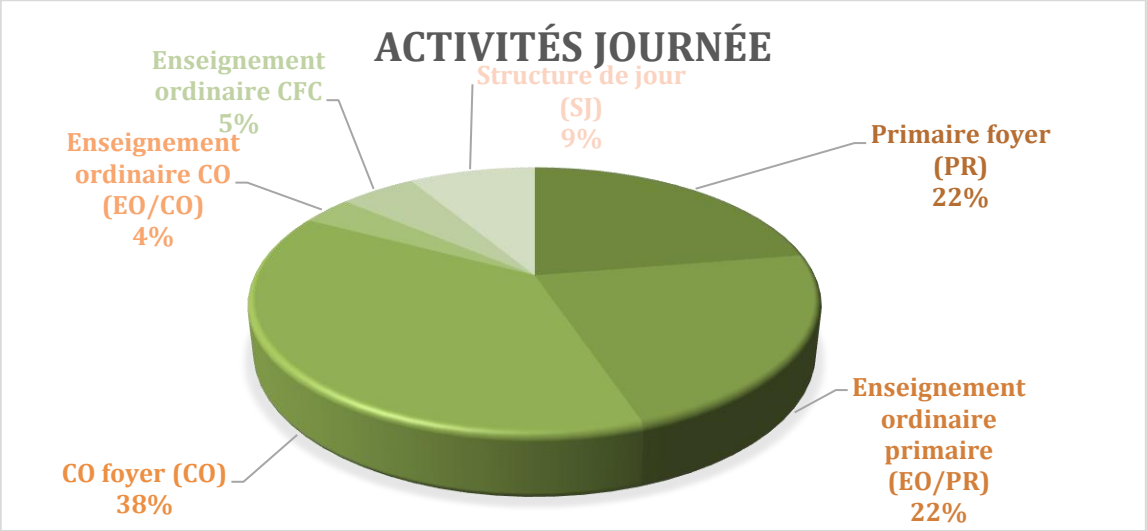

- 6 fratries de 2 à 3 enfants accompagnées au foyer
- 7 Prises en Charge Externe
- 1 fratrie de 6 enfants accompagnés dans le cadre du projet de la Villa des Cèdres

Dynamique institutionnelle et travail en réseau

L'ambiance au foyer s'est nettement améliorée. Les situations de violence physique ont quasi disparu, et la dynamique entre les jeunes est apaisée. Les chartes et règles de vie, élaborées avec les enfants, contribuent à un meilleur fonctionnement collectif.

Un accent a été mis sur le suivi scolaire et plus particulièrement les devoirs, avec une meilleure collaboration entre les secteurs éducatif et scolaire. Tous les adolescents de la Villa Coquoz qui accueille les jeunes âgés de 16 à 18 ans, sont impliqués dans des projets de formation professionnelle.

Le travail avec les partenaires institutionnels a été renforcé tout au long de l'année. La direction a participé à plusieurs rencontres avec le SASLP ce qui a permis de mettre en avant les besoins en accompagnement du foyer. Une analyse des effectifs a démontré que le foyer est sous-doté en personnel d'accompagnement, ce qui devra être intégré aux négociations du prochain contrat de prestations.

Avec le SPMI et les tribunaux, nous avons travaillé à la coordination des mesures de protection, en particulier pour les jeunes présentant des comportements délictueux ou des mises en danger graves. Des efforts supplémentaires doivent être engagés pour fluidifier les processus de décision concernant les placements et les retours en famille, afin d'assurer une meilleure continuité dans l'accompagnement des jeunes.

Situation du personnel

Le personnel du Foyer de Salvan est composé de 63 collaborateurs exerçant les métiers suivants :

Éducateurs - Enseignants - Maîtres socio-professionnels - Veilleurs - Secrétaire - Cuisiniers - Agent d'exploitation - Assistante ménagère - Agente de buanderie

Malgré le peu de mouvement du personnel, la gestion des CDD représente une charge administrative importante. Des solutions devront être trouvées pour réduire cette charge et favoriser la fidélisation des collaborateurs dans un marché du travail tendu.

Durant cette année, nous avons accueillis 2 civilistes et nos praticiens formateurs ont accompagnés 6 stagiaires. Nous avons également accueilli une dizaine d'étudiants de la HES et de l'ESSIL dans le cadre de leurs modules de formation.

Projets marquants

- Villa des Cèdres : La fratrie de six enfants poursuit son cheminement au sein de ce projet éducatif sur mesure. Les enfants passent désormais une journée à Genève durant les week-ends, accompagnés de leur mère, afin de valoriser ses compétences parentales. Le retour à Genève est envisagé sous conditions, avec une évaluation prévue en décembre 2025. Une concertation régulière avec le SPMI et le TPAE garantit un suivi rigoureux de cette transition.

- Projet Cuisine : Nos cuisiniers élaborent désormais une cuisine du monde à base de produits locaux et de qualité. La refonte de notre approche alimentaire a renforcé la convivialité des repas.

- Projet Kung-Fu : En offrant aux enfants un cadre sécurisé pour pratiquer cet art martial, cette initiative les aide à exprimer leurs émotions et à développer le respect, la discipline et la confiance en soi.

- **Bibliothèque de Manga** : Les enfants participant à l'atelier et à la structure de jour ont rénové et aménagé une bibliothèque de Manga. Ce projet vise à susciter l'intérêt pour la lecture tout en transmettant des valeurs positives telles que le courage, la justice et la résilience.

- **Chorale du Foyer** : Activité collective favorisant l'expression des émotions et la cohésion, la chorale a donné sa première représentation lors du souper de Noël. Elle était accompagnée au piano par des élèves du Foyer et leur enseignant de musique.

- **Groupe Sport et Montagne** : Ce groupe de collaborateurs a continué à proposer des activités permettant aux enfants de s'évader et de se dépasser. Les sorties organisées leur ont permis de découvrir les magnifiques panoramas de notre région.

- **Camps** : Des camps ont été organisés durant l'été et l'hiver par les équipes éducatives. Ces séjours ont offert aux jeunes, en particulier ceux présents à demeure, une expérience ressourçante et enrichissante hors du cadre institutionnel.

Conclusion

L'année 2024 a été marquée par une stabilisation institutionnelle et des avancées notables dans l'accompagnement des jeunes. Malgré des défis persistants ; accès aux soins pédopsychiatriques, saturation des dispositifs de visite médiatisée, le Foyer a su adapter ses ressources pour proposer un cadre sécurisant et épanouissant aux enfants. Les projets en cours témoignent de notre volonté d'innover et d'améliorer en permanence la qualité de notre prise en charge.

Nous remercions chaleureusement nos partenaires et financeurs pour leur soutien indispensable et restons engagés à poursuivre notre mission avec espoir et détermination.

Gerry Ade, Directeur du foyer de Salvan

9. Rapport de la Commission pédagogique

La commission pédagogique est composée de Mireille Gossauer, Eglantine Ehresmann, François Narring, Benoît Darbellay, Yves Delessert et Pierre-Yves Aubert, membres du comité, des quatre directeurs-trices et du secrétaire général.

« La commission pédagogique est l'instance de réflexion sur le métier. Elle n'est pas décisionnaire sur le plan opérationnel mais exerce un lien fonctionnel avec le comité et le bureau en rendant compte régulièrement de son travail. Elle offre un espace d'Intervision de situations amenées par les équipes éducatives et contribue à définir et faire évoluer le concept pédagogique et les pratiques éducatives de l'AGAPé. La composition et le fonctionnement de la commission font l'objet d'un document spécifique. »

Sept séances ont eu lieu sur l'année, les séances ont été organisées sur les sites, nous avons été accueillis à :

- St-Vincent enfants, avec la présentation de Compas
- La Caravelle, développe l'évolution de l'accompagnement, des outils normatifs aux projets individualisés
- La Villa des Cèdres, Martigny, présentation de la structure et de l'accompagnement de la fratrie. Présentation et discussion du projet Placement à Domicile.
- St-Vincent adolescents présente l'évolution de l'intervention éducative sur 20 ans
- Villa Buisson, projet de suivi pour jeune majeur à la Maisonnette (transition mineur-majeur)
- Salvan, enjeux, difficultés et opportunités du placement à distance (contexte de la reprise de l'ECBoveau)
- Secrétariat AGAPÉ, le Placement à Domicile (PAD), nouvelle prestation, présentation et implémentation.

Un temps de visite, de rencontre, d'information et de discussion est organisé. Plusieurs collaborateurs de l'entité accueillante présentent et participent à la première partie de la commission, moments très riches et appréciés par tous les participants.

Plusieurs axes de travail sont mis en évidence :

- Comment exprimer les besoins émergents, la nouvelle pédagogie ?
- Les relations parents enfants travaillées en parallèle au placement écourtent le temps de la séparation et favorise un retour en famille lorsque c'est possible.
- La phase d'évaluation permet de développer l'accompagnement sur mesure, avec des prestations spécifiques
- A quel moment l'outil, la modalité d'intervention devient-elle une prestation spécifique ?
- Orientation des mineurs selon leurs besoins et plateforme de placement
- Les limites de la mission de l'AGAPé et la transition mineur-majeur
- Points forts, opportunités et difficultés du placement à distance

Objectifs de la Commission :

- Conceptualiser et formaliser les références internes et postures propres à l'AGAPé, par exemple le soutien à la parentalité
- Favoriser les synergies internes et développer certains axes pédagogiques (DV, mise au vert, intervention spécifique et formations)
- Mutualiser les prestations spécifiques et les savoir-faire (plateforme à mettre en place).

Bernard Hofstetter, secrétaire général

Acronymes	
AGAPé	Association genevoise d'actions préventives et éducatives
AGOEER	Association genevoise des organisations d'éducation d'enseignement et de réinsertion
AEMO	Action éducative en milieu ouvert
APE	AEMO Petite Enfance
CCT	Convention collective de travail
DIP	Direction générale de l'enfance et de la jeunesse
EPT	Equivalents plein-temps
FOJ	Fondation Officielle de la Jeunesse
Harpej	harmonisation de la protection des mineurs est l'un des projets stratégiques du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP
HUG	Hôpitaux universitaires de Genève
IPE	Intervenant en protection de l'enfance
DGOCEJ	Direction générale de l'office cantonal de l'enfance et de la jeunesse
OPEJF	Observatoire des politiques de l'enfance, de la jeunesse et de la famille
OMP	Office Médico-pédagogique
PFI	Plan Formation-Insertion
SPMI	Service de Protection des Mineurs Genève
SEASP	Service d'évaluation et d'accompagnement de la séparation parentale
SSEJ	Service de santé de l'enfance et de la jeunesse
SASAJ	Service d'autorisation et de surveillance de l'accueil de jour
SASLP	Service d'autorisation et de surveillance des lieux de placement
SPS	Service de la pédagogie spécialisée
TPAE	Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant
TPI	Tribunal de première instance

« Par commodité rédactionnelle, ce rapport est rédigé au masculin. Il s'adresse sans distinction aux personnes des deux sexes. »

Parution : Mai 2025

Avec le soutien de la République et canton de Genève